

ONCOPARTAGE®

ACTUALITÉS EN CANCÉROLOGIE - Institut Godinot - Centre de Lutte Contre le Cancer



EDITO

Chers amis, chers confrères,



La pharmacie hospitalière, moderne, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est une discipline relativement récente (une cinquantaine d'années d'existence) ; les missions des pharmacies à usage intérieur sont multiples et complexes : de la dispensation de produits pharmaceutiques aux unités de soins, à la préparation des chimiothérapies ou des radiopharmaceutiques, le champ couvert est vaste.

Ces dernières années, en outre, l'essor de la pharmacie clinique lui a donné une impulsion supplémentaire ; les pharmaciens, professionnels du médicament, apportent leurs compétences aux patients, aux médecins et aux soignants dans divers domaines, notamment au cours des consultations de primo-prescription des chimiothérapies.

Au travers de ce numéro, vous pourrez découvrir quelques-unes des facettes de ce métier qui, c'est certain, ne se résume pas au simple rôle de «grossiste en médicaments» qui achète des produits à l'industrie pour les distribuer aux unités de soins.

Dans les pharmacies hospitalières, les missions sont nombreuses et les compétences sont multiples, d'autant plus que cette activité transversale couvre tous les services d'un établissement, en lien avec les équipes médicales, paramédicales et les patients.

Profitons de ce numéro pour vous présenter tous nos vœux pour 2020 ! Nous vous souhaitons une bonne lecture et, comme toujours, sommes à votre écoute pour traiter des sujets qui vous intéresseraient.

Dr Jean-Baptiste REY
Pharmacie

ACTUALITÉS DE L'INSTITUT

LES NOMBREUSES MISSIONS DES PHARMACIES

Les pharmacies hospitalières assurent les missions suivantes :

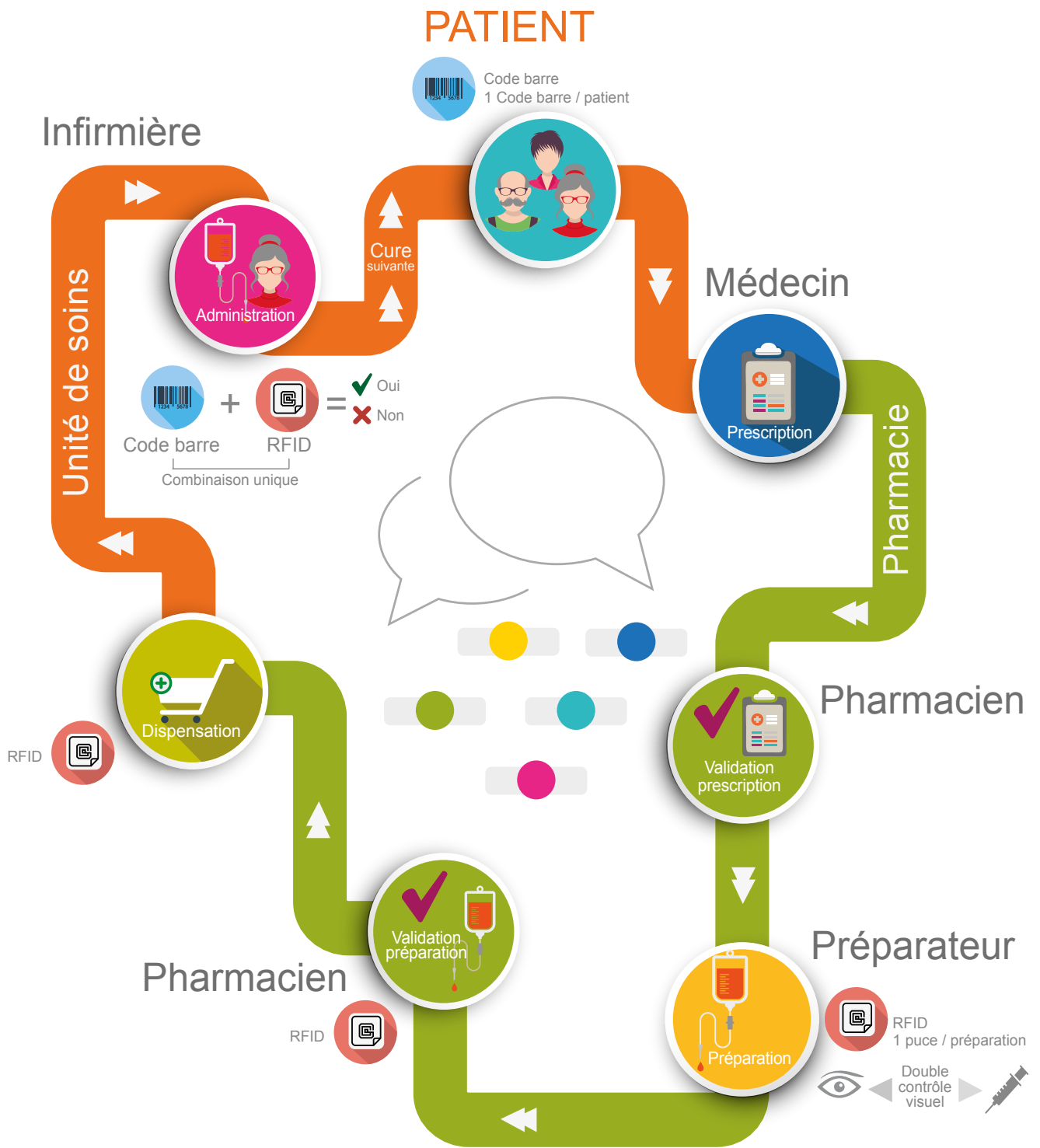
- l'approvisionnement et la gestion des médicaments et dispositifs médicaux stériles et l'optimisation de leur circuit;
- la validation des prescriptions médicales avec, si nécessaire, la rédaction « d'avis pharmaceutiques » sur les prescriptions pour optimiser les traitements médicamenteux, tout en limitant la survenue des effets iatrogènes ;
- des activités de pharmacie clinique (participation aux visites dans les unités de soins, consultations pharmaceutiques, etc.) en lien étroit avec les équipes médicales, les équipes infirmières et les patients. Les pharmaciens, professionnels du médicament, mettent leurs compétences pharmaceutiques au service de la prise en charge des patients, pour que celle-ci soit optimale d'un point de vue clinique et économique ;
- la production des chimiothérapies injectables dans une salle à empoussièrisme contrôlé (salle blanche ou salle stérile) pour une utilisation immédiate dans l'établissement, après validation des prescriptions médicales ;
- la préparation des médicaments radio-pharmaceutiques à visée diagnostique et/ou thérapeutique ;
- le pilotage des essais cliniques pour l'approvisionnement, le stockage, le contrôle et la dispensation aux patients hospitalisés et ambulatoires des produits d'essais cliniques ;
- la fourniture des produits pharmaceutiques aux patients ambulatoires (rétrocession), qui bénéficient alors de conseils appropriés sur le bon usage ;
- la coordination de la sortie des patients par un lien étroit avec les pharmacies d'officine habituelles des patients et des consultations pharmaceutiques, en collaboration avec les équipes médicales et infirmières et centrées sur l'éducation thérapeutique ;
- la stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables, activité sous-traitée auprès d'un prestataire externe dont la qualité des prestations est constamment évaluée, sous la responsabilité d'un pharmacien de l'établissement.

M. Yann LHEUREUX
Cadre de santé

LE SAVIEZ VOUS ?



SÉCURISATION DU CIRCUIT DES CHIMIOTHÉRAPIES PAR LA TECHNOLOGIE RFID



Code barre patient : nom, prénom, date de naissance
Puce RFID : chimiothérapie, dose, volume, + identité patient

CHIMIOTHÉRAPIES ORALES : LES CONSULTATIONS PHARMACEUTIQUES POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

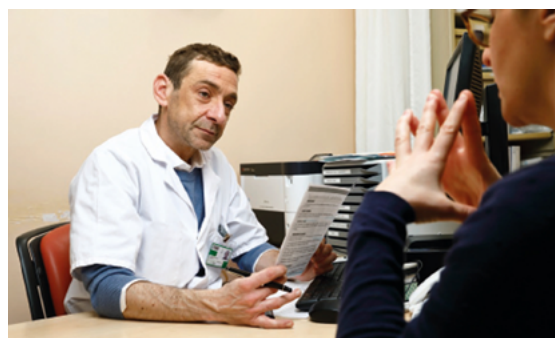
Les thérapies orales dans le traitement des différents cancers prennent une place de plus en plus importante dans la stratégie thérapeutique. Chaque année de nouvelles molécules obtiennent une AMM, une extension d'indication ou sont disponibles de manière anticipée dans le cadre d'ATU.

Ces médicaments présentent, pour le patient, l'énorme avantage de bénéficier d'un traitement permettant son maintien à domicile. Toutefois, des effets secondaires peuvent être rencontrés et il est donc essentiel que le patient ne se retrouve pas isolé.

Depuis 2016, des consultations de primo-prescription (CPP) ont été mises en place à l'institut lors de l'instauration d'une nouvelle thérapie orale. Au cours d'une CPP, le patient rencontre successivement son oncologue, un pharmacien puis une infirmière. L'arrivée des infirmières de pratiques avancées permet également de renforcer ce dispositif, puisque l'infirmière garde un lien avec le patient entre deux consultations. Pour le pharmacien, c'est l'occasion de prendre le temps de revoir avec le patient les modalités de prise de ce nouveau traitement, de s'assurer que le schéma d'administration, qui peut être plus ou moins complexe avec parfois des semaines de pause dans la prise du médicament et une reprise conditionnée à des résultats de biologie, est bien compris. Les principaux effets secondaires sont également revus et des conseils sont donnés. La recherche d'interactions médicamenteuses significatives est également réalisée. C'est l'occasion de sensibiliser le patient aux risques de l'automédication et des interactions avec ces médicaments à marge thérapeutique souvent étroite ou qui peuvent nécessiter une activation hépatique.

La plupart de ces médicaments sont dispensés en ville. Il est donc important que le pharmacien hospitalier prenne contact avec le pharmacien d'officine désigné par le patient, afin qu'il s'organise avant sa venue. Il pourra ainsi commander le traitement, prendre connaissance de ce médicament et recontacter son collègue hospitalier en cas de besoin.

Dr Damien PARENT
Pharmacie



“ DEPUIS 2016, DES CONSULTATIONS DE PRIMO-PRESCRIPTION ONT ÉTÉ MISES EN PLACE LORS DE L'INSTAURATION D'UNE NOUVELLE THÉRAPIE ORALE

TRAÇABILITÉ INFORMATISÉE DES CHIMIOTHÉRAPIES : LA TECHNOLOGIE RFID AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Dans le circuit des chimiothérapies, de la prescription à l'administration, si toutes les étapes sont tracées et sécurisées par l'utilisation de logiciel de gestion des prescriptions et de la fabrication, l'étape d'administration repose sur le facteur humain. Une infirmière doit s'assurer de l'identité du patient en l'interrogeant et des produits à administrer en lisant les étiquettes. Cela constitue donc une étape à haut risque, avec la possibilité de confusion de patient ou de chimiothérapie.

Le flux important de chimiothérapies en hôpital de jour peut être à l'origine de confusions, potentiellement dangereuses pour les malades. L'introduction de la technologie RFID dans le circuit des chimiothérapies permet de disposer d'un outil de traçabilité amélioré en :

- Apposant une puce RFID sur les poches, codant pour toutes les informations de la préparation (produit, solvant, dose, volume, date et heure de péremption, patient auquel elle est destinée) ;
- Munissant les patients d'un bracelet code-barres, reprenant ses données d'identification (nom, prénom, date de naissance, n° de séjour).

Dans ce circuit amélioré, l'équipe infirmière doit scanner la puce RFID de la poche et le code-barres du patient ; le logiciel s'assure alors de la concordance des informations et renvoie à l'utilisateur une réponse quant à la faisabilité de l'administration :

- Toutes les informations concordent : l'IDE peut administrer la préparation sans risque ;
- L'une des informations n'est pas conforme (identité du patient, date de péremption de la poche, par exemple), l'outil interdit l'administration.

Cette sécurité supplémentaire dans le circuit des chimiothérapies améliore encore la prise en charge des patients, rendant le circuit plus fluide et sécurisant encore plus le travail des équipes infirmières

Dr Jean-Baptiste REY
Pharmacie

MÉDICAMENTS RADIOPHARMACEUTIQUES : LA RADIOACTIVITÉ AU SERVICE DE LA SANTÉ

La médecine nucléaire est la discipline qui se consacre à l'utilisation des isotopes radioactifs pour le diagnostic ou la thérapie de pathologies affectant des organes ou des tissus. Les spécialités administrées aux patients sont alors qualifiées de médicaments radiopharmaceutiques (MRP) et sont gérées par une radiopharmacie, située au sein même du service de médecine nucléaire.

Les missions de la radiopharmacie sont multiples : gestion, approvisionnement, détention, préparation, dispensation et sécurisation du circuit des MRP, le tout en collaboration étroite avec les médecins nucléaires et manipulateurs en électroradiologie.

Ces médicaments sont manipulés par des préparateurs en pharmacie avec des précautions particulières visant à assurer la radioprotection du personnel : préparation dans enceintes blindées ventilées en dépression, conditionnement dans des protège-seringues blindés, transport dans des valisettes plombées etc. Ils peuvent être livrés prêts à l'emploi ou nécessiter une étape dite de radiomarquage. Cette étape consiste à fixer un radio-isotope sur une molécule appelée « vecteur », spécifique d'un organe ou d'une voie métabolique à explorer.

Dans le cas du diagnostic, le rayonnement émis par l'isotope radioactif sort du patient et est détecté par des caméras permettant la localisation précise du traceur dans l'organisme. Une concentration anormale ou au contraire une absence de fixation du traceur peuvent alors traduire des pathologies diverses (applications en oncologie, cardiologie, néphrologie, endocrinologie, ...).

Pour la thérapie, le rayonnement est différent et ne sort pas du patient. Il dépose toute son énergie sur une très courte distance, induisant des dommages irréversibles aboutissant à la mort cellulaire (applications en oncologie surtout).

Actuellement, la voie du théranostic, où un même vecteur est tantôt radiomarqué par un isotope adapté au diagnostic, tantôt radiomarqué par un isotope adapté à la thérapie est en plein essor. Ainsi, l'utilisation de la lutathérapie (thérapie au ¹⁷⁷Lu) est-elle prévue pour 2020, dans le cadre du traitement des tumeurs neuro-endocrines.

Dr Pierre PARIS
Radio-pharmacie



Rapport d'activité 2018,
consultable sur le site
www.institutgodinot.fr

Le rapport d'activité 2018 a été remis au conseil d'administration et communiqué lors de la cérémonie des vœux de la direction générale en ce début d'année.

Celui-ci reprend l'ensemble des activités médicales, paramédicales et administratives de l'Institut pour l'année 2018 et permet d'avoir une vision rapide et globale du fonctionnement de l'Institut.

Si cette lettre a retenu votre attention et que vous souhaitez recevoir la version digitale, envoyez votre demande par email à l'adresse suivante : oncopartage@reims.unicancer.fr. Retrouvez les numéros précédents sur www.institutgodinot.fr

ONCOPARTAGE • INSTITUT GODINOT • JANVIER 2020 • Lettre d'informations à destination des professionnels de santé • Institut Godinot, Centre de Lutte Contre le Cancer de Reims et du territoire Champagne-Ardenne (ESPIC) 1 rue du Général Kœnig - CS 80014 - 51726 Reims Cedex • Yacine Merrouche • Directeurs de la publication : Yacine Merrouche, Laurence Cariven • Responsable de la rédaction : Jean-Baptiste Rey • Création et réalisation : Elodie Menis • Impression : Institut Godinot - 1 rue du Général Kœnig - CS 80014 - 51726 Reims Cedex • ISSN : 2497-4439 • Exemplaire gratuit • Crédits photos : Institut Godinot, Adobe Stock • Ont collaboré pour ce numéro : Yacine Merrouche, Laurence Cariven, Yann Lheureux, Jean-Baptiste Rey, Damien Parent, Pierre Paris, Elodie Menis • Pour toutes informations, contacter : 03 26 50 44 54 - direction.generale@reims.unicancer.fr - www.institutgodinot.fr